

3. Risques liés aux inondations

3.1. Aléa inondation par débordement

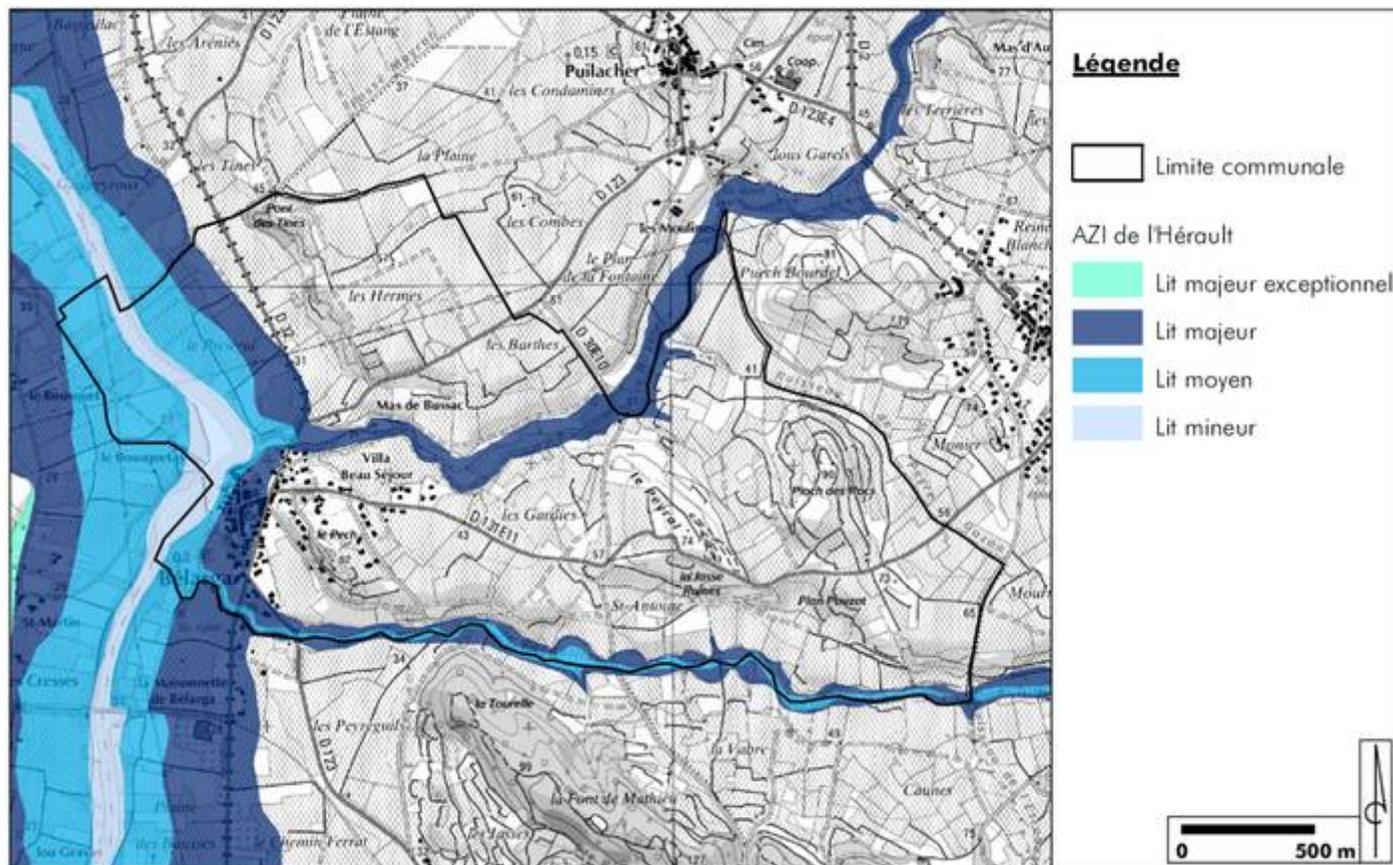
Selon le Dossier Département des Risques Majeurs du département de l'Hérault, approuvé en 2012, la commune de Bélarga est concernée le risque d'inondation « moyen ». En 2012, 60 % de la population se trouve en zone inondable (ZI) soit 237 habitants. 132 logements se trouvent ainsi au sein d'une ZI. De plus, 703 m² (rez-de-chaussée) de bâtiments d'activités se trouvent en ZI.

Afin d'acquérir une connaissance plus précise des zones exposées au risque inondation, mais également d'informer les populations et les collectivités territoriales, les services de l'état ont lancé la réalisation d'études afin d'élaborer les Atlas de Zones Inondables (AZI). Ces documents sont réalisés par bassins versants et délimitent les zones susceptibles d'être inondées par débordement de cours d'eau. La cartographie des AZI n'a aucune valeur réglementaire, à la différence des PPR. Cependant elle permet de guider les collectivités territoriales dans leurs réflexions de développement et d'aménagement de leur territoire.

La commune de Bélarga est intégrée dans l'Atlas de Zones Inondables du bassin versant de l'Hérault.

Illustration 20 : Extrait de l'Atlas des Zones Inondables de l'Hérault

Source : DREAL Occitanie



Les zones définies par l'AZI sont sensiblement similaires à celles du PPRi. On constate à nouveau que le lit majeur du cours d'eau de l'Hérault gagne l'ensemble des habitations situées à l'Ouest de la RD n°32.

Le rapport d'expertise réalisé par le CEREMA sur la commune de Bélarga, suite aux crues majeures de septembre 2014 est disponible en annexe.

Ajoutons que les cours d'eau de Peyre-Gazan, affluent rive gauche du Rouviège n'est pas identifié par le PPRi ou l'AZI. Situé à l'écart des habitations de la commune, il ne présente pas un risque pour les habitants de Bélarga.

3.2. Aléa inondation par remontée de nappe depuis les sédiments

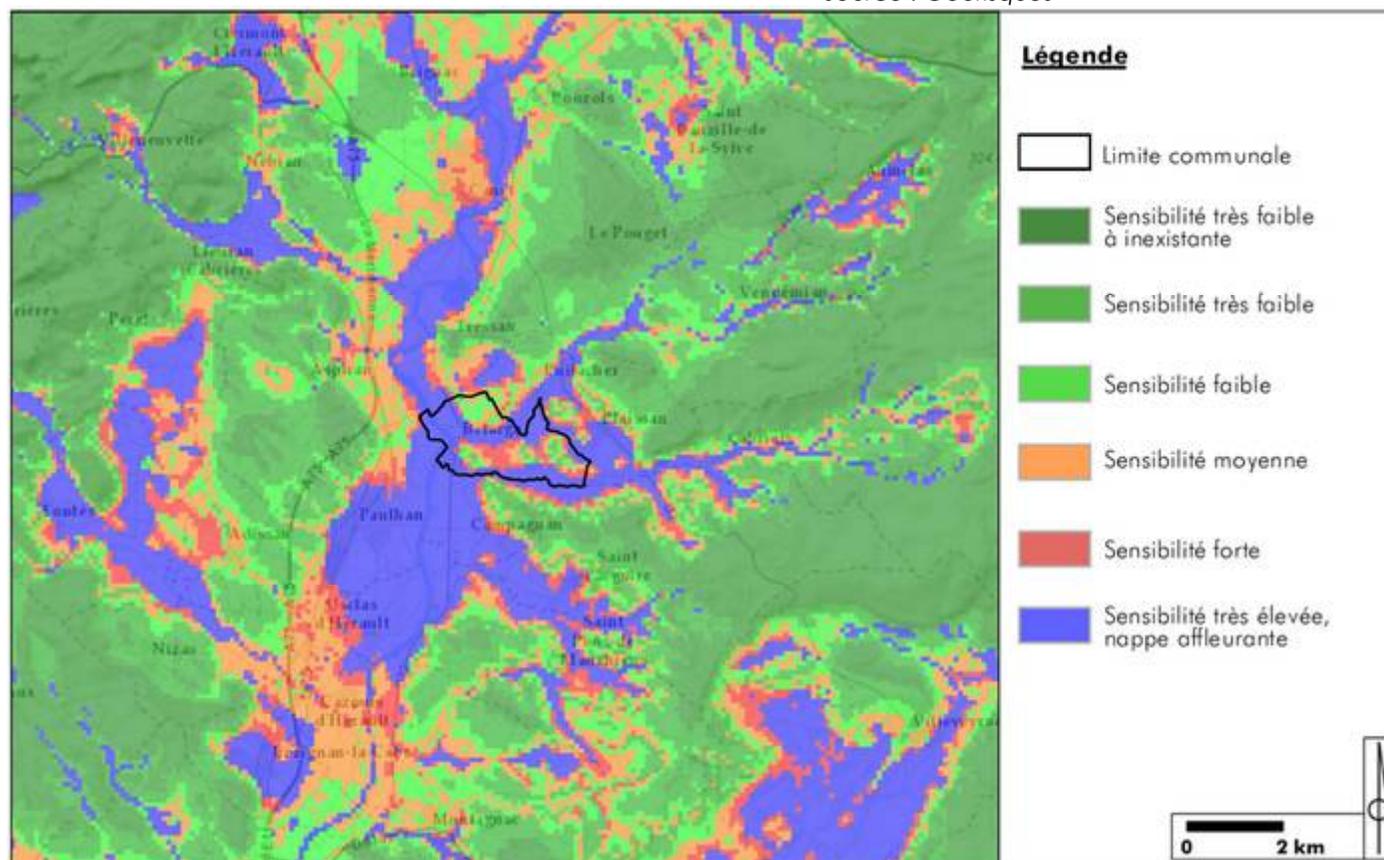
Selon le site Géorisques, le risque d'inondation par remontée de nappe depuis les sédiments est très variable sur la commune de Bélarga. Il est très élevé au niveau des principaux cours d'eau de la commune, à savoir l'Hérault et les ruisseaux de Rouvièges et du Dardaillon, en lien avec la présence d'une nappe affleurante. Le risque est également faible à très faible sur des secteurs localisés au cœur du territoire communal.

De façon générale, la commune est majoritairement concernée par une sensibilité forte à très élevée concernant ce risque d'inondation.

La carte ci-après identifie les secteurs les différentes sensibilités identifiées dans le secteur de la commune de Bélarga.

Illustration 21 : Aléa inondation par remontée de nappe depuis les sédiments au niveau de la commune de Bélarga

Source : Géorisques



3.3. Aléa inondation par une remontée de nappe dans le socle

Selon le site internet Géorisques, la commune de Bélarga n'est pas concernée par l'aléa inondation par remontée de nappe dans le socle.

3.4. Protection contre les inondations

Selon le DDRM de l'Hérault, différentes actions ont été mises en place dans le département :

- La mise en place des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ;
- La connaissance du risque (AZI et PPRI) ;
- La surveillance et la prévision des phénomènes (vigilance météorologique, prévision des crues) ;
- Les travaux de mitigation (réduire l'aléa inondation ou la vulnérabilité des enjeux) ;
- La prise en compte du risque dans l'aménagement (SCOT, PPRI, PLU, SDAGE, SAGE) ;
- L'information et l'éducation sur les risques (information préventive, repères de crues, information des acquéreurs ou locataires, éducation et formation aux risques) ;
- Le retour d'expérience

Les travaux de protection dans le département de l'Hérault sont généralement élaborés dans le cadre de PAPI. 4 bassins versants ont mis en place un PAPI, à savoir le Lez, l'Orb, le Vidourle et l'Aude.

4. Risques liés au sol et au sous-sol

Le site internet Géorisques, mis en place par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie avec l'aide du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), permet de visualiser les données cartographiques sur les risques liés au sol, tels que :

- Le retrait/gonflement des argiles ;
- Les mouvements de terrain ;
- Les cavités.

4.1. Le retrait / gonflement des argiles

Selon le site Géorisques, l'aléa « retrait/gonflement des argiles » est faible sur l'ensemble de la commune de Bélarga. Selon le DDRM, la commune de Bélarga est concernée par un risque moyen.